



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Charlotte RAULT, Maître de Conférences, Directrice du Département des Langues et Civilisation

à l'effet de signer :

- les ordres de missions temporaires concernant tous les CF3 qui composent le CF2 920,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet au 24 mai 2016.

Fait à Toulouse,
Le 25 mai 2016

Le délégataire

Charlotte RAULT

La Présidente,

Corinne MASCALA